



Maison de l'Europe de Paris

JOURNAL PARLÉ

DE LA MAISON DE L'EUROPE DE PARIS

Jeudi 7 janvier 2010

**L'EUROPE DE LISBONNE
DANS LES TOURMENTES DE 2010**

par Jean-Pierre GOUZY

Vice-président de la Maison de l'Europe de Paris
Président d'honneur de l'Association des Journalistes Européens

Pour bien saisir les lignes de force de l'an de grâce 2010 dont nous venons, au moins par bienséance sociale, de fêter l'avènement, une analyse rétrospective de l'année 2009 et surtout des derniers mois écoulés s'impose.

DÉRÉGULATION GLOBALE

Le monde considéré dans son ensemble n'a, certes, pas connu les bouleversements majeurs qu'on était en droit de redouter politiquement, et plus encore économiquement à la suite de la crise financière qui a explosé au cours de l'année 2008, puisque ses effets les plus nocifs se sont développés lors du dernier trimestre 2008 et du premier de l'année 2009, la croissance du PIB de la zone euro étant même redevenue modestement positive au troisième trimestre (+ 0,4 %) et plus fringante aux États-Unis (+2,8). Néanmoins, les séquelles de cette crise sont toujours présentes avec des conséquences à terme favorables à l'émergence de nouveaux pôles de développement qui caractériseront, par exemple, le monde asiatique des prochaines décennies. S'il est exact que la croissance économique est repartie un peu plus tôt qu'annoncée l'an dernier à la même époque - c'est-à-dire dès le troisième trimestre 2009 dans la plupart des pays industriels - elle peut être qualifiée, pour le moment, de poussive et de fragile.

En Europe, avant d'en avoir confirmation avec la publication d'indices définitifs pour 2009, seule la Pologne devrait afficher un résultat positif, de l'ordre de 1 %, concernant l'ensemble de l'année. En Allemagne, la croissance serait fortement négative (- 5 %), de même qu'au Royaume-Uni (avec à peu près le même pourcentage). Croissance négative encore, par exemple, en Espagne (-3,6 points) et en France (-2,3) Pour l'ensemble de l'Union européenne, la prévision est de l'ordre de - 4 points de PIB en 2009.

Pour l'ensemble de la planète, l'effondrement économique serait pour 2009, de l'ordre d'au moins 6,5 % - pourcentage considérable s'il se vérifie - d'autant que la croissance devrait friser les 9 % en Chine (comme si pratiquement rien ne s'était passé autour d'elle) ; celle de l'Inde oscillerait entre 6,5 et 7 % ; celle de l'Indonésie serait de plus de 4 %.

- Le G20 qui s'est tenu à Londres le 1^{er} Avril dernier a chargé le Fonds monétaire international d'un nouveau rôle de vigile de la finance mondiale. Celui-ci en liaison avec l'OCDE a publié une liste éloquente de « paradis fiscaux » où transitaient des centaines de milliards de dollars en mal de placements alléchants, hors de tout contrôle fiscal véritable, nous permettant de mesurer, par la même occasion, à quel point le concept même d'une gouvernance financière mondiale était devenu illusoire. Ainsi, dès le 19 Août dernier, les autorités fédérales américaines ont littéralement imposé aux autorités fédérales suisses (qui ne pèsent pas lourd dans la balance, sauf le respect que nous devons à nos voisins helvètes) le texte d'un accord prévoyant la transmission d'ici un an des données bancaires de 4450 clients de l'UBS (Union des banques suisses) au fisc américain. Le fait n'est pas unique, comme le sait le ministre français du budget, mais il illustre un rapport de forces.

Un mot d'ordre vertueux a favorisé la publication par l'OCDE des listes « noires » ou « grises » des paradis fiscaux. Aux dernières nouvelles, plus aucun pays ne figurerait sur les listes dites « noires ». Restent les listes « grises » où une vingtaine des micro-états de la planète se retrouvent (Antigua, Barbuda, Bahamas, Grenadines, Samoa, Vanuatu, etc...) Ils ne seraient plus que quatorze dont le Val d'Andorre, placé depuis 1607, sous la suzeraineté conjointe du roi de France et de l'évêque de Seo de Urgel. Les aléas de

l'histoire étant ce qu'ils sont, c'est Nicolas Sarkozy qui fait office de suzerain français, bien sûr.

Lors de leur « sommet » suivant, qui s'est tenu le 24 Septembre à Pittsburgh, en Pennsylvanie, les États du G20 ont confirmé, par ailleurs, leur volonté affichée de mettre fin à ce qu'ils ont pudiquement appelé « les pratiques bancaires antérieures », grâce à l'encadrement des bonus dont apparemment les grands argentiers, quelque peu désargentés, des souverainetés concernées ne se consolait pas du fait qu'ils aient pu échapper à leur contrôle. C'est ainsi que, dans ce charivari, aidant Gordon Brown et Nicolas Sarkozy, dans une tribune conjointe publiée par le « Wall Street journal » du 10 Décembre dernier, ont annoncé leur intention d'imposer « à titre exceptionnel » les primes versées au motif que les bonus pour 2009 sont, au moins en partie, le fruit d'un soutien apporté par les États aux grands établissements du système bancaire. De telles dispositions n'auraient-elles pas dû être prises au niveau de la zone euro considérée dans son ensemble, ou mieux encore de l'Union européenne elle-même, si on veut bien y avoir recours en termes d'efficacité ? Aux États-Unis où plus de mille milliards de dollars de fonds publics ont été consacrés au sauvetage du secteur financier, au moins sept grandes banques ont été empêchées de verser des bonus en cash.

La difficulté a néanmoins été contournée. On cite ainsi le cas de Goldman Sachs et Morgan Stanley qui ont, à elles deux seulement, prévu 31 milliards huit cent millions de dollars de bonus, mais prenant la forme de versements de prise en actions. J'ignore si, comme le disent certains, il s'agit de manifestations de « moralisation ». C'est une question d'appréciation. Si « moralisation » il y a, disons qu'elle est « généreuse », d'autant que de telles primes portant sur de telles sommes ne peuvent qu'aider les banques à rebondir en tant que telles. Officiellement, cependant, les États-Unis n'envisagent pas « pour l'instant » une taxation financière analogue à celle que les britanniques et les français paraissent vouloir privilégier, tandis qu'Angela Merkel reste dans l'expectative.

En vérité, les grandes banques ont déjà un peu partout repris du poil de la bête, de même que les bourses des valeurs. Ainsi, le CAC 40 français a terminé l'année 2009 en hausse de 22,32 % avec une progression de 56 % sur les neuf derniers mois. La plupart des bourses occidentales ont affiché des hausses comparables : le Footsie de Londres a gagné 22,07 % ; le Dax allemand, 23 % ; le Dow Jones américain, 18,82%, tandis que l'indice Nasdaq des valeurs technologiques d'Outre-Atlantique a significativement grimpé de 43,83 %. Rien pourtant de comparable avec les indices des grandes places boursières chinoises : + 50 % en un an à Hongkong mais surtout + 80 % à Shanghai pour la même durée.

MADOFF et DUBAI

- Le symbole du « ver dans le fruit » du capitalisme s'est trouvé incarné à Wall Street par Bernard Madoff avec plusieurs dizaines de milliards de dollars de pertes constatées par ses clients escroqués.
- Le second symbole a été celui de l'effondrement financier brutal du mirobolant émirat de Dubaï, sur les rives arabiques du Golfe Persique. Emirats de l'ancienne côte des pirates, atteint de la maladie des grandeurs avec ses îles artificielles, ses forêts de buildings dont la tour la plus haute du monde - Burg el Arabe - atteint 818 mètres, (dépassant ainsi de plus de 300 mètres les édifices les plus élevés : Taipeh, Shanghai) ; ses chantiers pharaoniques aussi, sans oublier ses pistes de ski artificielles en plein désert... Une sorte de vrai paradis du bling-bling, somme toute. Malheureusement, le holding appelé à financier Dubaï World, s'est trouvé en Novembre-Décembre dernier, dans l'impossibilité de faire face à plus de 60

milliards de dollars de dettes, les prix de l'immobilier paradisiaque ayant chuté de 40 % en un an. Mais, heureusement pour Dubaï, le jeu s'est calmé quand le gouvernement de l'émirat voisin d'Abou Dhabi, riche en pétrole dont il exploite 8 % de la production mondiale, a permis à Dubaï World d'honorer ses créances les plus immédiates, en libellant un chèque de dix milliards de dollars aux protégés de l'Emir Mohammed Ben Rachid al-Maktoum, par ailleurs ci-devant premier ministre desdits émirats.

- Et puis, pour couronner le tout, le promoteur allemand Kleindienst Group, grâce à un investissement de 850 millions de dollars annoncé le 20 Décembre 2009, a fait savoir qu'il allait reprendre financièrement en main les constructions un moment menacées d'ensembles immobiliers de luxe sur plusieurs des 300 îles artificielles de sable fin - pur arabica - aménageables au large de Dubaï, dans les eaux d'un bleu profond dont seuls les va-et-vient continus des pétroliers porteurs de l'or noir dont nous sommes tributaires dans le Nord industriel pourraient venir parfois troubler la sérénité. Dubaï, il est vrai, peut aussi se targuer d'être beaucoup plus prosaïquement, l'un des premiers ports de containers du Monde. La manière dont la crise a été traitée a permis, certes, au « trou noir » creusé par la finance internationale au dernier trimestre 2008 et au premier trimestre 2009, de marquer sa différence avec le Krach financier de 1929. La différence essentielle tient au fait que la machine économique a pu continuer à tourner au ralenti même si ce fut et c'est encore au prix de crisements désagréables.

ENDETTEMENT, DÉFICITS PUBLICS, CHÔMAGE

Les palliatifs qui ont permis d'éviter le pire, sont connus, grâce à l'endettement mondial, en commençant par l'endettement public qui, à titre d'exemple, dans un pays aussi rigoureux en la matière que l'Allemagne, atteindrait 77 % de la production nationale contre 60 % en 2002. La dette française, quant à elle, serait pour l'ensemble des administrations publiques de 84 % du PIB en 2010 (niveau considéré comme « historique »). Le pourcentage pourrait atteindre 93 % en 2013. Nous sommes dans une conjoncture où, comme on l'a dit, « la spirale de l'endettement est alimentée par le fait que non seulement il faut payer les charges de la dette, mais aussi que les recettes des exercices en cours ne couvrent pas les dépenses ».

D'autre part, le déficit public français augmenterait de 3,4 % du PIB à 8,2 en 2009 et 8,5 en 2010, tandis qu'en Allemagne, il serait de l'ordre de 6 % en 2010. Dans la zone euro, le déficit public moyen serait de 10 % pour l'Espagne, 12 pour l'Irlande, 12,5 pour la Grèce dont l'endettement atteindrait, par ailleurs 120,8 % du PIB.

Ces records négatifs sont incompatibles - faut-il le dire ? - avec les normes fixées par le Traité de Maastricht de 1992 et toujours en vigueur. D'une part, le rapport entre le déficit public et le PIB ne doit pas être supérieur à 3 % et, d'autre part, le rapport entre la dette publique et le PIB ne doit pas dépasser 60 % sauf si la tendance montre une diminution régulière vers l'objectif de 60 % maximum. Or, ce n'est pas le cas. De même, le Traité a prévu que des « circonstances exceptionnelles » puissent avoir des effets dérogatoires, mais quand le dérogatoire devient la règle, les engagements pris ne sont pas respectés et n'ont plus, à la limite, aucun sens.

Comment d'ailleurs une même zone monétaire pourrait-elle s'accommoder durablement de tels écarts par rapport aux normes admises entre les diverses entités qui la constituent ?

Dans cette conjoncture détestable, le cas de la Grèce apparaît évidemment limite. Le nouveau gouvernement de M. Papaandréou, à peine sorti des urnes et bien qu'il émane d'une majorité de gauche (le PASOK) prévoit une forte réduction des dépenses, la baisse des salaires des dirigeants des entreprises publiques, un gel des salaires des fonctionnaires, même si, par ailleurs, il fait part de son intention de lever un impôt exceptionnel sur les « gros profits » et les « grandes fortunes ».

La Grèce, ne l'oublions pas, est championne d'Europe de l'économie non déclarée (25 % du PIB), au sein d'une zone Euro que M. Trichet, président de la BCE, déclare vouloir gérer en bon père de famille. Cet ensemble de données a de quoi laisser perplexe. C'est pourquoi, nul ne s'est étonné quand les agences de notations financières Fitch, Standard et Poor's, Moody's, ont dégradé les notes des obligations d'état grecques et celles des quatre principales banques du pays. Bref, comme on le voit, la crise de la dette de Dubaï a eu au moins le mérite d'attirer l'attention sur d'autres chocs potentiels. Dans l'Union européenne, le cas grec, bien qu'emblématique n'est pas le seul qui nous cause des soucis. En Europe orientale, des pays membres de l'Union européenne comme la Lettonie, la Bulgarie et la Hongrie, doivent supporter une dette supérieure à 100 % de leur PIB.

A ces défaillances s'ajoute la montée du chômage dont le taux a atteint en Novembre 2009, 9,8 % dans la zone euro, contre 7,9 un an plus tôt. Selon les estimations d'Eurostat, 22 millions 500.000 personnes étaient au chômage en Octobre 2009 dans l'Union européenne, dont 15 millions et demi dans la zone euro. Depuis Octobre 2008, il y a cinq millions de personnes en plus au chômage dans l'U.E., dont 3.150.000 dans la zone euro. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Aux États-Unis, depuis vingt-deux mois successifs, on détruit plus d'emplois qu'il ne s'en crée. Un peu plus de 15,7 millions d'américains étaient donc au chômage en Octobre. Ces chiffres se sont légèrement contractés en Novembre. Finalement, selon la banque centrale américaine (la FED), le chômage ne se résorbera sans doute que très progressivement. Il atteindrait encore entre 9,3 et 9,7 % de la population active en 2010, contre 10,2 % en Octobre et 10 % en Novembre 2009. Le déficit budgétaire continuerait, de son côté, à croître (1500 milliards de dollars pour l'exercice 2009 - 2010, contre 1417 pour l'exercice 2008-2009). Cependant, les principales banques américaines (Bank of America, J.P.Morgan, Chase, Goldman Sachs, Morgan Stanley) ont remboursé les aides directes de l'État fédéral. Citigroup et GMAL, filiale financière de General Motors étaient en Décembre dernier, les seuls grands établissements de crédit à devoir toujours rembourser le trésor. Il en va de même encore, il est vrai, pour Fannie Mae et Freddie Mac, géants du refinancement hypothécaire, ainsi qu'AIG (pour les assurances), Chrysler et GM. Comme c'est le cas depuis quelques lustres, c'est le secteur de l'innovation, avec Microsoft, Google, Apple, Intel qui tirera l'économie américaine vers le haut.

UN CONTRASTE SAISSANT : LA CHINE

Reste dans la vaste fresque d'un univers qui émerge de la tourmente économique, le cas du géant chinois. A mon avis, la Chine est à un tournant de sa longue marche séculaire.

Après les États-Unis, l'État issu de l'aventure maoïste est devenu la deuxième et incontournable puissance dans le monde. L'Union européenne étant un non-État politique et géostratégique, ne figure pas en tant que telle dans les statistiques

économiques internationales. Certes, elle existe, en tant que telle, au moins sur le plan économique, mais, comme on le dit au Vatican, elle existe *in partibus*.

L'ombre chinoise s'étend depuis quelques années sur l'Afrique. Le « pays du milieu » est devenu le principal partenaire commercial de l'Égypte, de la Libye, du Soudan, du Nigéria, de la Guinée équatoriale ; l'Algérie et l'Union sud-africaine sont désormais les principaux destinataires de ses investissements. De plus elle exploite tant qu'elle peut le pétrole libyen, nigérien, angolais. Ainsi, selon un commentaire de l'International Crisis Group, les États-Unis seraient « marqués par le fait que la Chine est en train de capter toutes les ressources à l'échelle de la planète » tandis que l'Afrique devient un terrain où se joue pleinement aujourd'hui la rivalité Sino-américaine.

En Asie centrale, la Chine s'installe maintenant dans les anciennes Républiques soviétiques, comme le Turkménistan, la Kazakhstan. A la mi-décembre, elle a inauguré un tronçon du gazoduc de 7.000 kilomètres qui permettra de livrer, jusqu'à Shanghai, 40 milliards de m³ par an, pendant 31 ans.

La boulimie chinoise de matières premières s'exerce jusqu'au Canada où les sables bitumeux de l'Alberta ont trouvé preneur. Cette Chine, également, vient d'acquiescer les énormes 4x4 Hummer fabriqués par General Motors, en difficulté aux États-Unis. Le futur avion moyen-courrier chinois - C99 - devrait jouer les rivaux d'Airbus A320 et Boeing 737, grâce à des moteurs français COMAC. On apprend également qu'elle commencera à construire en 2012-2013, un premier réacteur de quatrième génération avec une technologie chinoise ; elle a présenté le dernier automne, un supercalculateur capable de réaliser plus d'un milliard (10 puissance 15) d'opérations à la seconde, ce qui la placerait dans le peloton de tête des réalisateurs d'ordinateurs les plus puissants de la planète.

Nombreux sont les analystes des réalités internationales qui considèrent que la rapidité de l'essor chinois est sans précédent dans le monde contemporain grâce notamment à un taux de change monétaire d'un niveau bas « équivalent à subventionner les exportations ». Avec ce système, les exportations chinoises surpassent désormais celles de presque tous les pays. Mieux encore, grâce à des réserves qui ont atteint des niveaux record (2.273 milliards de dollars, au début du précédent trimestre), elle finance une part de la dette américaine en achetant 800 milliards de dollars de bons du Trésor américain. Quand on demande à Pékin de réévaluer le yuan, les chinois rétorquent que le dollar est désormais inadapté en tant que monnaie de réserve internationale et qu'il convient de le remplacer par un panier de devises qui relativiserait fondamentalement le rôle encore assumé par la monnaie américaine, en tant que monnaie de réserve mondiale. Lors du défilé du soixantième anniversaire de la Révolution Maoïste, le 14 Octobre dernier, place Tien An Men à Pékin, on a vu le numéro 1 chinois, Hu Jintao, présidant un impressionnant défilé militaire. L'actuel fondé de pouvoir de la dynastie d'hérarches instituée par le Grand timonier, déclarait sans sourciller : « seul le socialisme peut assumer l'avenir de la Chine ».

L'Empire du milieu n'a pour l'heure qu'une boulimie, celle des matières premières - mais qui peut assurer quelle sera l'appétence d'un dragon chinois stimulé par l'éveil de sa propre puissance ?

La Chine, si elle est, bien devant l'Inde, le seul grand émergent qui pose problème en termes multiformes à l'échelle du monde du XXI^{ème} siècle, n'est pas la seule - loin de là - à prendre rang en Asie dans la compétition technologique. C'était déjà le cas du Japon, classé depuis belle lurette « puissance industrielle » ; c'était celui de Taiwan, autre République de Chine que ne reconnaît pas la société internationale. C'est depuis peu celui de la Corée du Sud qui vient d'infliger un

revers de taille au nucléaire français en emportant le plus important contrat de son histoire aux Émirats Arabes Unis (meilleurs prix, meilleures garanties en cas d'accident, meilleurs délais de construction). Là encore, nous sommes devant une avancée à pas de géants : le premier réacteur coréen expérimental avait vu le jour en 1971.

LES DÉBUTS DE L'ÈRE D'OBAMA

C'est dans cet environnement économique global qu'a débuté aux États-Unis l'ère Obama. Le nouveau président de ce qu'il est toujours convenu d'appeler l'État le plus puissant du monde a prêté serment sur les marches du Capitole, devant des millions d'américains, le 20 Janvier dernier. Son programme pouvait se résumer dans cette phrase ambitieuse : « Nous allons changer non seulement les États-Unis, mais le monde ».

Le 28 Janvier 2009, la Chambre des représentants votait à une forte majorité (244 voix contre 188), le plan de relance économique avec 800 milliards de dollars à l'appui. Le plan de relance définitivement entériné le 15 Février, disposait de 787 millions de dollars.

Le 19 Mars, le président américain s'est tourné vers Téhéran, proposant « un nouveau départ » dans les relations entre les deux pays. Réponse du « guide suprême » du régime islamique, l'ayatollah Ali Khamainei : « Nous observerons et jugerons . Changez de comportement, dit-il en substance aux américains, et notre attitude changera ». Depuis lors, les relations Irano-américaines sont, grosso modo, restées ce qu'elles étaient sous George Bush.

Le soixantième anniversaire de l'OTAN célébré ensuite à Strasbourg et Kehl a été essentiellement marqué par le retour complet de la France dans le système militaire intégré, mais ce geste politique concocté par Nicolas Sarkozy avait été annoncé avant même le départ de la Maison Blanche de George Bush. Parallèlement, en la même circonstance, la demande réitérée adressée à la Russie de renoncer à la reconnaissance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie, régions ex-géorgiennes, n'a pas fait bouger le Kremlin d'un iota. Lors du Sommet « Europe - États-Unis » tenu à Prague le 5 Avril, quarante huit heures avant d'ailleurs de se rendre à Ankara, Barak Obama a enjoint aux européens d'accepter la demande d'adhésion turque à l'Union européenne. Cette pression n'a rien changé, même si la plupart des États de l'Union européenne sont membres de l'OTAN comme la Turquie. Depuis lors, les négociations se poursuivent au même rythme, avec la lenteur calculée qu'on leur connaît depuis Octobre 2005. Sur les trente cinq chapitres à négocier, douze sont ouverts, un seul (science et recherche) étant provisoirement clos.

ISRAËL - PALESTINE : QUEL JEU ?

Le film des événements a continué à se dérouler : le 18 Mai 2009, la rencontre organisée entre Barak Obama et le chef du nouveau gouvernement israélien, Benyamin Netanyahou, n'a fait que confirmer les divergences de vues entre la nouvelle administration démocrate américaine et le nouveau gouvernement de l'État Hébreu. Celles-ci se confirmeront quand, le 14 Juin, Netanyahou dont je rappelle, au passage, la double nationalité (israélienne et américaine) se déclarera prêt à accepter un État palestinien à condition :

1. Qu'il soit démilitarisé,
2. Que Jérusalem « reste la capitale d'Israël »,

3. Que les palestiniens reconnaissent Israël en tant que « Capitale du peuple Juif »
4. Que la question des réfugiés palestiniens ne soit pas posée à Israël au cours des négociations.

Mais, surtout, le premier ministre israélien ne s'est pas engagé sur le « gel de la colonisation » requis par Mahmoud Abbas, avec l'appui du président américain, avant toute reprise des négociations. De plus, Netanyahu déclarait attendre de l'Autorité palestinienne qu'elle « renverse le Hamas à Gaza », ce dont, à l'évidence, elle serait totalement incapable.

Ces propos sans concession ont d'ailleurs fait suite à ceux, très éloquents, que Barak Obama avait lui-même prononcé, le 4 Juin à l'Université du Caire, en direction du monde musulman, au nom de « l'intérêt commun et du respect mutuel ».

Dans les faits, les bulldozers de la colonisation n'ont pas cessé leur travail en Cisjordanie comme à Jérusalem-Est » (Laurent Zecchini, correspondant du « Monde »).

Début Novembre, on a assisté à un revirement complet (et à première vue surprenant quand on ne connaît pas le dessous des cartes) de la part de l'administration américaine : Hillary Clinton, secrétaire d'État américain, est venue en personne à Jérusalem, au cours d'un voyage éclair, assurer que l'arrêt de la colonisation n'a jamais été considéré comme une « précondition » par Washington. « Cela a toujours été une question faisant partie des négociations ». Les palestiniens ont alors rappelé que le 27 Mai précédent, Mme Clinton, elle-même, avait déclaré que « le président avait été très clair avec M. Netanyahu, il voulait qu'il y ait un arrêt de la colonisation ». Constat de Mahmoud Abbas : les américains viennent de procéder à un « rétropédalage » !

La situation est donc complètement bloquée : la construction de logements israéliens a repris à Jérusalem-Est, les islamistes du Fatah qui contrôlent la bande de Gaza ont refusé de participer à des élections annoncées à Ramallah pour le 24 Janvier prochain. Elles n'auront donc pas lieu et le mandat de Mahmoud Abbas à la présidence de l'Autorité palestinienne a été prolongé pour une durée indéterminée. Personnellement, je serai curieux de savoir ce que Barak Obama va pouvoir dire sur ce sujet entre tous épineux, à l'occasion de son discours annuel sur l'état de l'Union, prévu le 28 Janvier.

WASHINGTON ET MOSCOU

Passons aux rapports avec la Russie : le président américain a procédé à un changement de cap éloquent dans le domaine de la défense en déclarant le 17 Septembre 2009, qu'il renonçait au « bouclier antimissiles » iranien que George Bush avait parrainé en 2007 en prévoyant d'installer dix stations de missiles d'interception sur le territoire polonais et un super radar basé en république

Tchèque, appartenant lui-même à un dispositif de détection installé en Alaska, au Groenland et au Royaume-Uni.

Moscou s'était toujours élevé vigoureusement contre ce projet, menaçant (amicalement) d'installer un contre projet de missiles russes dans l'enclave de Kaliningrad. Les Tchèques et les Polonais étaient acquis au projet Bush. Ils ont déploré ce qu'ils considèrent comme un « revirement », contrairement à Nicolas Sarkozy qui, le 17 Décembre dernier, en marge d'une réunion des Chefs d'État et de gouvernement, a estimé la décision de Washington comme « extrêmement sage », Angela Merkel y voyant même un « signal d'espoir » et le premier britannique, Gordon Brown en profitant pour saluer le rôle « précurseur » de M. Obama. Le vice-président américain, Josef Biden, de son côté, a fait le tour des capitales orientales de l'Union européenne expliquant par a + b que tout le monde y gagnerait au change : La Pologne recevrait une batterie de missiles Patriot, tandis que les États-Unis déploieraient des missiles antimissiles à moyenne portée donc moins ambitieux, en Pologne et en Tchéquie en 2012 ou en 2015. A Moscou, enfin, on a jugé la nouvelle initiative américaine « juste et courageuse », sans prendre pour le moment d'engagement ferme à l'égard de Téhéran.

Beaucoup dépendra des résultats des pourparlers en cours entre le Kremlin et la Maison Blanche qui négocient depuis six mois, discrètement, comme il se doit, d'un nouvel accord sur la réduction des armes nucléaires, faisant suite au Traité de réduction de tels armements signé en 1991 entre Mikhaïl Gorbatchev et George Bush père. Traité aujourd'hui caduc. Les parties en présence pourraient réduire d'un tiers leurs arsenaux en s'imposant mutuellement des plafonds de 1500 à 1675 têtes nucléaires, le nombre des vecteurs étant réduit en conséquence.

NOBEL DE LA PAIX ET CHEF DE GUERRE

Enfin, toujours dans le domaine de la politique étrangère, Obama bien qu'il ait reçu préventivement, en quelque sorte, le prix Nobel de la Paix sous les applaudissements des Norvégiens à Oslo, en Décembre 2009, ce qui n'a pas manqué de surprendre, a sur les reins des conflits qui n'ont cessé de s'envenimer, à commencer par le conflit afghan dont les bases arrières sont désormais au Pakistan, et maintenant aux confins de la zone somalo-yéménite, au débouché de la Mer Rouge, sur l'Océan Indien, sans oublier les conséquences de la tentative d'attentat sur le vol Amsterdam-Détroit, le Vendredi 25 Décembre, qui transportait 278 passagers et 11 membres d'équipage. Tentative venue rappeler à Washington, en quelque sorte, que les États-Unis demeuraient la cible privilégiée d'Al-Qaida.

La décision de devoir envoyer 30.000 hommes en Afghanistan venant s'ajouter aux 30.000 militaires de la mission sous commandement américain « Enduring Freedom » et aux 34.800 hommes qui se trouvaient déjà placés en pays Afghan peut être considérée comme lourde de conséquences possibles. Le fait que la date de Juillet 2011 ait été retenue pour le retrait des forces américaines d'Afghanistan, dans la perspective de nouvelles élections américaines de

Novembre 2012, ne doit pas faire illusion. Tout dépendra de la capacité de « finir le boulot », même si les forces alliées au sein de l'OTAN doivent elles aussi apporter leur pierre. Un renfort d'au moins 5.000 hommes est, à cet égard, d'ores et déjà assuré. L'état-major américain réclamait 40.000 soldats de plus, devant s'ajouter aux 104.000 actuellement sur place, sans parler des forces proprement afghanes (92.000 militaires actuellement).

Le fait est – ce que je n'ai jamais cessé de dire à cette tribune – que la situation a continué à se dégrader en Afghanistan où le régime de marionnettes corrompues que préside Hamid Karzai joue à Kaboul le rôle d'une cautère sur une jambe de bois, alors que la clé de la guerre talibane se trouve désormais avec les réseaux subsistants d'Al-Qaïda au Pakistan voisin où la caste militaire et les services secrets d'Islamabad mitonnent un arsenal nucléaire tourné vers le continent indien, tandis que 70.000 hommes de troupes de combat américaines sont toujours immobilisées en Irak, cantonnées hors des villes, au moins jusqu'en Août 2010, près de 50.000 militaires restant déployés, en tant que « conseillers de sécurité » jusqu'à la fin 2011. Planification crédible si tout se passe comme prévu et si la stratégie du chaos qui se manifeste encore par des attentats-suicides meurtriers continue à décroître entre Tigre et Euphrate.

Quelle destinée pour un prix Nobel de la Paix transformé par la force des choses en chef de guerre, comme est apparu le président américain lors de son discours de West Point, parce que « nécessité fait Loi »...

Et puis, enfin, toujours dans le domaine de la politique extérieure, les États-Unis restent confrontés ainsi que, d'une manière générale le monde Occidental, à la problématique iranienne.

L'ÉNIGME IRANIENNE

L'actuel gouvernement de Téhéran en état de guerre verbale avec Israël n'a cessé, en effet, de ruser avec les négociateurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique et les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU (États-Unis, Chine, Russie, France, Grande-Bretagne) auxquels s'est joint l'Allemagne, même, s'il faut souligner le fait que la Chine et la Russie ont souvent joué dans cette affaire en solo, par exemple, en 2008, quand les russes et les chinois se sont opposés à de nouvelles sanctions.

L'Iran vient d'être condamné pour son programme clandestin de Qom, le 27 Novembre dernier. Il est fortement soupçonné, en fait, de réunir tous les éléments technologiques qui lui permettront, le moment venu, de disposer de l'arme nucléaire. Depuis 2006, d'ailleurs, l'ONU a déployé avec les américains un vaste dispositif de sanctions. Depuis 1995, une précédente administration démocrate américaine a interdit aux entreprises américaines de commercer avec l'Iran. Tout cela n'a servi à rien. Nous assistons donc à une interminable « partie de ping-pong » diplomatique. Les dernières propositions transactionnelles occidentales d'Octobre 2009 ont été rejetées par Téhéran comme les précédentes. Le président américain a alors fait savoir que 'l'heure des comptes » avec l'Iran avait sonné et chacun attend le verdict, au plus tard

à l'occasion du discours sur l'état de l'Union, le 20 Janvier. Les iraniens ont rétorqué en présentant, à leur tour, leurs propres propositions, donnant généreusement un mois à la communauté internationale pour prendre une décision. Faute de quoi, le pouvoir iranien menace « d'enrichir l'uranium à un niveau supérieur ». Ceci, a ajouté le chef de la diplomatie iranienne, M. Mottaki, est un ultimatum.

En Europe – car l'Union européenne en tant que telle est hors jeu dans cette affaire – certains marquent un scepticisme appuyé à l'égard de nouvelles sanctions occidentales et estiment que la solution viendra de la rue iranienne, du fait des multiples affrontements sanglants qui n'ont cessé d'opposer l'automne dernier et tout particulièrement en Décembre, les partisans du « couple » Ahmadinejad – Khamenei à l'opposition, même si rien n'indique encore que celle-ci serait moins nationaliste que les partisans actuels du régime. Une chose est, en tout cas, certaine : l'état de perplexité suscité par l'attitude iranienne telle qu'elle s'incarne dans Ahmadinejad et ses supporters de la théologie extrémiste chiite ne saurait s'éterniser. L'hôte actuel de la Maison Blanche en est tout à fait conscient. C'est pourquoi, à toutes fins utiles, les bases américaines dans le Golfe Persique restent en état d'alerte permanent.

HEALTHCARE ET COPENHAGUE

En fait, la bonne nouvelle pour l'administration américaine est venue à la fin de 2009, quand la « réforme du système de santé » dont Obama avait fait le point d'orgue de sa candidature contre le républicain Mc Cain, a été votée par le Sénat le 24 Décembre dernier. Celui-ci a adopté par 89 voix contre 60 cette extension majeure de la couverture santé depuis l'institution de Medicare, assurance des personnes âgées en 1965. Selon le projet, d'ici quatre ans, 94 % des américains de plus de 65 ans seraient concernés. La réforme avait déjà été adoptée par la Chambre des représentants, le 7 Novembre précédent, avec seulement cinq voix de majorité. Reste à fusionner la version sénatoriale qui prévoit la création d'une caisse d'assurance-maladie gérée par le secteur privé, alors que les Représentants confient la gestion de celle-ci au Gouvernement fédéral. La nature des taxes permettant de faire face aux dépenses nouvelles reste également à débattre.

Aux Etats-Unis, le vote du Sénat a un petit côté « historique » : jamais en effet, les honorables sénateurs n'avaient tant débattu et surtout délibéré la veille de Noël. Ce qui ne s'était pas vu, paraît-il depuis 1895, d'autant qu'ils ont dû ingurgiter plus de 2.000 pages de texte en quelques jours. Il reste à harmoniser maintenant les controverses subsistantes entre les deux copies. Si l'exercice se présente bien, la présidence Obama pourra le revendiquer devant le Congrès le 21 Janvier et envisager avec une certaine sérénité les élections à mi-mandat prévues dès Novembre prochain. Le jeu politique sera d'autant plus serré que les Républicains ne lui feront pas de cadeaux (déficits, endettement, chômage). John Mc Cain, par exemple, son ancien rival lors des élections présidentielles en 2008, ne rate pas une occasion de souligner deux

aspects de la politique démocrate : le peu de résultats obtenus en politique internationale ; le coût d'une réforme qu'il chiffre à plus de 1.000 milliards de dollars, alors que la Maison Blanche l'estime à 871 millions de dollars sur six ans.

- A Copenhague, l'échec - pour ne pas dire le fiasco - de la conférence sur le changement climatique qui s'est tenue du 7 au 18 Décembre a été pour partie, imputé à Barak Obama, dans la mesure où partisan d'un « plan vert » pour la planète, il s'est moins engagé que prévu. La raison de cette attitude apparemment, est simple : la politique intérieure américaine a commandé son comportement. La priorité des priorités, en raison des engagements électoraux était la réforme de la couverture de santé (Healthcare). Il ne pouvait pas prendre le risque d'indisposer le Sénat tant qu'elle n'était pas acquise. Or, le Sénat américain ne voulait pas entendre parler, de son côté, d'une législation restrictive américaine sur le plan climatique, tant que les grands récalcitrants Chinois et Indiens ne prendraient pas leur part de l'effort collectif entrepris dans le cadre des Nations Unies. Obama avait en mémoire, à cet égard, le souvenir d'un président démocrate Bill Clinton désavoué en 1977 par le Congrès pour s'être trop engagé sur le protocole de Kyoto.

Résultat observé par un des nombreux envoyés spéciaux présents à Copenhague : « c'est la convergence d'intérêt entre la Chine et les États-Unis qui a finalement déterminé l'issue de la conférence « sauvant » [en apparence] un accord, mais le ramenant à la ligne d'étiage que ni l'une, ni l'autre ne souhaitaient franchir ». Barak Obama a donc choisi l'option la plus susceptible de lui épargner les foudres du Congrès, se gardant de toute initiative, et négligeant ostensiblement l'appel de ses alliés transatlantiques à s'impliquer davantage.

Dans ce contexte, on peut parler effectivement d'un « vrai-faux accord de Copenhague ». Certes, la conférence a « pris note » que « la vision de la science conduisait à admettre que (je cite) « la hausse des températures devrait être en dessous de 2° ». Pour y parvenir, pas de détail. L'objectif de réduire les émissions de CO² d'ici 2050 ne figure pas dans le texte. Les pays afficheront simplement leurs engagements qui devront être publiés d'ici le 31 Janvier...

Résultat [apparemment pour l'heure] le plus concret : l'accord crée « un fonds vert climat Copenhague », où transiteront 30 milliards de dollars pour 2010/2012 et 100 milliards annuels d'ici 2020.

On se retrouvera à Mexico pour la suite des événements du 29 Novembre au 10 Décembre 2010, après « un rendez-vous d'étape » à Bonn au printemps prochain. Les 193 États qui morcellent politiquement la planète étaient représentés, 119 étaient présents. Tout s'est joué « derrière les portes closes entre une petite trentaine de dirigeants ». L'Union européenne, bonne fille, entend toujours, quant à elle, réduire ses émissions de gaz à effets de serre d'au moins 20 % en 2020 par rapport à 1990 quand les États-Unis laissent entendre qu'ils s'en tiendront, sous réserve de confirmation le 31 Janvier, à un objectif de réduction de 5% par rapport à l'année 1990, utilisée comme référence par la Communauté internationale.

Bref, les américains viennent en tête, avec la Chine, des émissions de CO² au cours de la période 1990/2007, tandis que l'Allemagne les a réduites de 21 % et la France, beaucoup plus modestement de 5,3%. Quid, au surplus, du protocole de Kyoto signé en 1997, mais entré en application seulement en 2005, engageant 37 pays industrialisés à des réductions chiffrées de CO² pour les années 1990/2012 ? « La conférence de Copenhague avait pour objectif de fixer les règles du jeu de l'après Kyoto », mais il n'en a pas été fait état à Copenhague. Comme l'a dit M.

Barroso, pour se consoler des carences de l'Union européenne qu'il est censé incarner dans un tel débat : « cet accord, c'est encore mieux que pas d'accord du tout ». Ben, voyons !

L'EUROPE, QUELLE CLE POUR L'AVENIR ?

Venons en maintenant à l'Union européenne elle-même.

Sous présidence suédoise depuis le 1^{er} Juillet 2009, elle devait permettre d'en finir avec la ratification du Traité de Lisbonne après un deuxième référendum positif en Irlande, le 2 Octobre dernier (OUI : 67,15 %), alors qu'un précédent référendum avait rejeté le Traité (par 53,4 % de NON). Il ne restait plus à régler que le cas de la République Tchèque présidée par un eurosceptique farouche. Finalement, les événements se sont en quelque sorte bousculés au portillon, quand le Conseil européen a décidé, le 30 Octobre dernier d'accepter une ultime dérogation exigée par Vaclav Klaus, à Prague. Pour dissiper le fantôme sudète, les juristes ont, en effet, accordé au gouvernement tchèque une exception similaire à celle dont ont précédemment bénéficié les gouvernements britannique et polonais, à propos de la Charte des droits fondamentaux devenue juridiquement contraignante grâce au même Traité de Lisbonne. « L'opt-out » tchèque sera donc ratifié par les 26 partenaires de Prague lors de la prochaine procédure d'adhésion d'un État candidat à l'Union, qui exigera une nouvelle ratification des textes. Probablement ce sera le cas avec la Croatie en 2011 ou début 2012.

Par ailleurs, la Cour constitutionnelle siégeant à Brno, contrairement aux dires d'un groupe de sénateurs souverainistes de la même mouvance que Vaclav Klaus a, enfin, bien voulu confirmer que le Traité de Lisbonne était compatible avec la Constitution tchèque. Les instruments de ratification ont donc été déposés à Rome le 13 Novembre comme le veut la tradition, en souvenir des Traités de Rome de Mars 1957. Dès lors, le Traité de Lisbonne a pu entrer en vigueur le 1^{er} Décembre 2009.

LE COUPLE HERMAN VAN ROMPUY - CATHERINE ASHTON

Cependant, une autre difficulté redoutable restait à surmonter, après la reconduction de M. José-Manuel Barroso dans ses fonctions de Président de la Commission européenne : celle d'une désignation, si possible, consensuelle du premier Président stable du Conseil européen (entendons par là, Conseil européen des Chefs d'État et de gouvernement), ainsi que celle du Haut-représentant pour la politique étrangère et la politique de sécurité de l'Union européenne, nouvelles fonctions définies par le Traité de Lisbonne. Par définition, l'attribution de ces fonctions-clés était appelée à faire l'objet de marchandages entre les représentants des États constitutifs de l'Union. Certes, le nouveau Traité ayant explicitement prévu la difficulté de dénicher aisément ces « oiseaux rares » sans trop de grincements de dents, a envisagé que l'élection du Président pourrait avoir lieu à la majorité qualifiée, mais la présidence suédoise, à juste titre en la circonstance, a considéré que l'autorité d'un « chairman » chargé de rapprocher constamment les points de vue exprimés par vingt sept entités constitutionnelles différentes (même si le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, ne dispose pas, à proprement parler, d'une constitution) conduisait à privilégier l'approche consensuelle. Successivement les noms d'une

demi-douzaine de personnalités parmi lesquels ceux de Tony Blair (nous reviendrons sur son cas), Jean-Claude Juncker, premier ministre du Luxembourg, Herman Van Rompuy, premier ministre (démocrate-chrétien) de Belgique ont été avancés pour désigner le profil du futur président. Le candidat idéal, selon les normes du moment, ne devait pas être membre d'un grand pays, tout en appartenant à la mouvance politique aujourd'hui majoritaire dans l'Union européenne (le « centre-droit »). Il devait, par contre, appartenir à un pays ayant souscrit à l'ensemble des engagements communautaires (d'où l'intérêt porté, dans la dernière ligne droite, aux premiers ministres belge, luxembourgeois, néerlandais).

Par ailleurs, le groupe socialiste du Parlement aujourd'hui rebaptisé « Alliance des socialistes et démocrates » avait fait savoir que si la présidence du Conseil européen revenait à un conservateur, le domaine de la politique extérieure et de sécurité devrait être confié à une personnalité considérée comme appartenant à la gauche européenne, d'autant que le dit Haut représentant serait le vice-président de M. Barroso, autre figure du centre-droit européen. La nomination du « Haut représentant » est soumise également au vote du Parlement européen.

La décision les concernant fut prise lors d'une réunion informelle des chefs d'État et de gouvernements, le 19 Novembre 2009. Des tractations habilement menées ont permis d'aboutir au terme de trois heures de débats, le poste de secrétaire général du Conseil étant, d'autre part, confié au français Pierre de Boissieu, étant entendu - d'ores et déjà - que son successeur serait allemand.

En fait, cette relation serait par nature fastidieuse si on ne la pimenterait pas d'un petit commentaire : les heureux élus doivent savoir tout d'abord qu'ils ont pour premier mandat non explicite mais bien réel d'éviter de faire de l'ombre aux poids lourds de l'Union européenne qui disposent de l'onction démocratique des « grands » pays (je mets des guillemets en pensant aux États-Unis et à la Chine), à commencer par Angela Merkel, Gordon Brown et Nicolas Sarkozy plus que jamais sur le qui-vive.

En vertu des nouvelles tables de la Loi, un « triumvirat » institutionnel de fait est ainsi en place avec la triple désignation de Barroso II, d'Herman I^{er} (Van Rompuy), néerlandophone bruxellois né à Etterbeek, ainsi que de la très british baronne Catherine Ashton of Huffoland, ancien leader de la Chambre des Lords de sa Majesté, militante du Parti travailliste qui doit sa fulgurante ascension politique à Tony Blair. Secrétaire d'État au Ministère de l'Éducation en 2001, Elle a également remplacé Peter Mandelson au poste important de Commissaire européen pour le commerce.

Bien entendu, les trois personnages vont vouloir, et en tout cas devoir marquer leur territoire très rapidement. Mme Ashton est en poste depuis le 1^{er} Décembre avec une double casquette, puisqu'en vertu du Traité de Lisbonne, elle est devenue, en même temps que Haut Représentant pour les Affaires extérieures et la sécurité de 27 États-nations européens toujours « souverains » et première vice-présidente de la Commission européenne, institution indépendante des États, dont Barroso II assume concrètement la charge depuis le 27 Novembre ; Michel Barnier devant assurer celle du Marché intérieur avec le mandat, nous dit-on, de défendre une économie mieux régulée.

Selon le Traité, le Président du Conseil européen est éventuellement renouvelable une fois. Il présidera et donc Nicolas Sarkozy devra lui demander la parole. Il assurera la préparation et la continuité des travaux de cette instance en coopération avec le président de la Commission, M. Barroso. Dans l'exercice de sa fonction, il devra « faciliter la cohésion et le consensus ». Enfin, il présentera au

Parlement européen un rapport à la suite de chacune des réunions du Conseil européen. Le Traité en prévoit deux par an au minimum, mais le président pourra convoquer des réunions de cette instance chaque fois, disent les textes, que la situation l'exigera. M. Van Rompuy a déjà fait savoir qu'un Conseil européen spécial aurait lieu le 11 Février avec, à son ordre du jour, la situation économique et sociale. Quelque chose nous dit que ce petit belge qui ressemble à un chairman très « poussinet » ne se laissera pas pour autant traiter comme quantité négligeable, d'autant que la Belgique, au-delà de ses déchirements linguistiques, est un pays dont les composantes sont fidèlement communautaires européennes, qu'il s'agisse des flamands, des bruxellois ou des wallons.

Ceci dit, si le rôle de ce nouveau président est étroitement circonscrit dans les textes, celui qui échoit à « Cathy » Ashton peut se révéler, dans les faits, encore plus important, puisque selon le Traité, elle devra « conduire » la politique étrangère et de sécurité de l'Union (art.18). Elle présidera le Conseil des ministres des Affaires étrangères, même si cette présidence sera parfois complexe à assumer puisque la présidence nationale tournante des Conseils des ministres continuera parallèlement à s'exercer. Dans cet esprit, l'Espagne sera en charge, jusqu'à la fin de Juin, de la présidence des Conseils des ministres autres que celui des Affaires étrangères.

Même si toutes les matières qui relèveront de la compétence de Catherine Ashton resteront soumises à la règle de l'unanimité, elle sera la grande exécutrice de la politique étrangère et de sécurité ; elle mènera, au nom de l'Union, le dialogue avec les tiers et exprimera la position de l'Union dans les organisations et conférences internationales. Dans l'accomplissement de son mandat, elle devra s'appuyer sur un service européen des affaires extérieures composé, dit l'article 27 du Traité de Lisbonne, de fonctionnaires du Conseil des ministres et de la Commission ainsi que du personnel détaché des services diplomatiques nationaux. Cette composition qui reste à définir avec plus de précision aura une importance déterminante pour l'avenir. Selon les informations qui demandent, cependant, à être ultérieurement vérifiées, le Service diplomatique européen (SEAE) disposerait d'un effectif de 6.000 personnes et d'un budget conséquent.

La présentation de l'organigramme du SEAE fait d'ailleurs déjà l'objet d'escarmouches entre les États-membres et un Parlement européen qui aurait voulu le voir intégrer dans la structure administrative de la Commission européenne pour en contrôler le budget. Ce dont, dans l'esprit des gouvernements, il ne saurait être question. Le SEAE inclura au minimum les services du Conseil des Ministres chargé des relations extérieures, y compris les affaires politico-militaires et l'unité de planification et d'alerte rapide (l'UPPAR), la Direction générale des relations extérieures de la Commission qui passe ainsi, non pas à la trappe, mais sous sa coupe. Quid de la Direction élargissement de la Commission et de l'état-major récemment créé de l'U.E. ? Nous le saurons bientôt. De plus, la Haute représentante aura le droit d'initiative en matière de PESC, tout en partageant ce droit avec la Commission et les États membres ; elle assumera la mise en œuvre des décisions adoptées dans son domaine et pourra même présenter, le cas échéant les positions de l'Union européenne au Conseil de sécurité de l'ONU à la demande des États européens qui y siègent (art.34-TUE). Les représentants spéciaux de l'U.E. dans le monde seront nommés par le Conseil sur la proposition de Mme Ashton, tout comme ceux des 130 délégations de l'U.E. qui remplaceront les anciennes délégations de la Commission auprès des pays tiers et grandes organisations internationales : l'OCDE, l'OSCE, l'OMC, l'ONU.

En matière de politique extérieure et de sécurité, le Parlement européen n'aura qu'un rôle consultatif. Les eurodéputés pourront seulement poser à Mme Ashton des questions et formuler des recommandations. Enfin, cerise sur le gâteau, les décisions communes relatives à la politique de sécurité et de défense, y compris celles portant sur le lancement des missions extérieures, seront adoptées sur sa proposition ou à son initiative.

Comme vous le voyez, la Grande-Bretagne s'est très bien sortie de son handicap de départ : elle dispose d'une dérogation¹ lui évitant d'être liée par la Charte des Droits fondamentaux ; elle ne participa pas aux accords de Schengen sur la libre circulation en Europe ; elle n'est, surtout, pas membre de l'Euro, pour mieux préserver l'autonomie de sa chère City.

L'EPISODE BLAIR

Somme toute, les pouvoirs conférés à Catherine Ashton compensent largement, dans les faits, l'intérêt qu'il y aurait eu pour les britanniques à soutenir mordicus la candidature de Blair à la présidence du Conseil européen, comme le souhaitait avec ardeur David Miliband, présentement en charge du Foreign Office .

Le personnage du beau Tony est, certes, encore flamboyant et il demeure flatteur de pouvoir inscrire sur ses cartes de visite « ancien premier ministre du Royaume Uni ». C'est, paraît-il, Nicolas Sarkozy qui, le rencontrant au siège de la municipalité de Londres, lui aurait mis cette idée dans la tête, en s'exclamant « la personne qu'il faut pour ce poste, c'était bien toi ! » Mais, voilà, chargé d'une mission hautement diplomatique à Jérusalem par les Etats-Unis, la Russie, l'ONU, l'Union européenne, depuis qu'il avait dû quitter le 10 Downing Street, il n'a exercé cette fonction qu'à temps très partiel et sans résultat visible, préférant utiliser l'essentiel de son temps à faire des conférences hautement tarifées (jusqu'à 200.000 dollars la prestation) dans le droit fil de Kiesinger et de Gorbatchev, à leur belle époque, tout en se lançant en liaison avec son épouse « Chérie », avocate de son état, dans un fructueux consulting.

En Octobre dernier, les chefs des gouvernements du Benelux ont clairement déclaré de concert que la candidature d'un britannique à la présidence du Conseil européen ne leur semblait pas opportune, du fait du statut dérogatoire privilégié dont la Grande-Bretagne disposait dans l'Union. Du coup, annonçant qu'ils « soutiendraient le même candidat », Angela et Nicolas ont fait savoir que « les noms de la première vague n'étaient pas forcément le vainqueur de la dernière ». C'est ainsi qu'il est très vite apparu que leur ami Tony n'était plus en cour pour la présidence du Conseil européen et qu'en conséquence, Herman Ier fut choisi par ses pairs pour assumer cette fonctions dans sa bonne ville de Bruxelles, capitale d'un Royaume accueillant la plus grande partie des institutions et personnels communautaires qui permettent à l'Union européenne de moudre son grain au quotidien.

De plus « après avoir vu la présidence de l'Union européenne lui passer sous le nez », Tony Blair a dû s'expliquer devant une commission d'enquête britannique chargée de lui demander des comptes sur l'implication de la Grande-Bretagne dans la guerre d'Irak en 2003. Blair a reconnu qu'à l'époque, contrairement à ce

¹ Ces dérogations font l'objet d'un protocole du Traité de Lisbonne : la Charte n'étend pas la faculté de la Cour de justice de l'U.E. ou de toute juridiction de le Pologne ou du Royaume-Uni, d'estimer que les Lois, règlements, dispositions pratiques ou actions administratives de ces pays sont incompatibles avec les droits, libertés et principes qu'elle réaffirme. Rien, en particulier, ne crée des droits justiciables qui leur soit applicables sauf s'ils sont reconnus dans le droit britannique ou polonais.

qu'il affirmait avec George Bush, il savait que Saddam Hussein, depuis lors pendu haut et court, n'avait pas d'armes chimiques dites de « destruction massive » en Irak, prétexte invoqué par Washington et Londres pour déclencher une guerre dont les conséquences n'ont pas fini d'être soldées en plein cœur du Moyen-Orient, alors que l'Irak poursuit tranquillement la mise au point des éléments nécessaires à l'affirmation de sa puissance nucléaire civile et militaire. Il est vrai que Saddam représentait une menace pour l'ensemble de la région, encore que l'Irak hier prospère était devenu après sa tentative avortée contre le Koweït, un pays exsangue. Mais, que dire aujourd'hui de M. Ahmadinejad ?

De toute façon, ce qui est reproché actuellement à l'ancien premier ministre britannique, c'est d'avoir affirmé mensongèrement à la Chambre des Communes que l'engagement militaire contre Bagdad avait pour seule nécessité de démanteler l'arsenal d'armes de destruction massive dont disposait Bagdad, alors que les services de renseignements britanniques avaient fait savoir qu'ils ne disposaient d'aucune preuve à cet égard.

A l'époque, ni le président de la République française, M. Chirac, ni le chancelier de l'Allemagne fédérale, M. Schröder, ne se sont laissés embarquer dans cette aventure et ils ont eu raison. Il eut été d'autant plus surprenant, dans de telles conditions, qu'on choisisse aujourd'hui M. Blair pour présider l'Union européenne.

A vrai dire, « l'affaire Blair » n'a plus pour la gouvernance de l'Union européenne qu'un caractère épisodique. Et qui sait, le président poids plume dont nous avons hérité, sera peut-être considéré dans la perspective évidente d'une « Europe politique » *a minima*, telle que présentement acceptable par nos chefs d'État et de gouvernement, comme la moins mauvaise solution à apporter en ce moment, au problème de la présidence du Conseil européen. Les belges qui, par définition, le connaissent mieux que nous estiment qu'il est plus capable que d'autres de « faire tourner le bazar ». Ce personnage effacé en apparence, a la réputation dans son pays d'être efficace et coriace.

La Commission européenne est, elle, en place depuis le 27 Novembre quand José Manuel en a terminé avec la mise au point de la liste des nominés. Le collège ressemble, à vrai dire, un peu trop à une escouade mexicaine avec ses 27 membres (un par pays) dont sept vice-présidents mais aucun français parmi ces derniers, puisque Nicolas Sarkozy voulait à tout prix que le portefeuille-clé du marché intérieur et des services financiers soit confié, comme nous l'avons déjà vu, à Michel Barnier afin d'éviter qu'un partisan du libéralisme anglo-saxon ne s'en empare. Mais, il aura fallu faire une ultime concession pour que Londres accepte : la prochaine désignation d'un autre britannique : Jonathan Faull, comme bras droit de Michel Barnier à la direction générale du marché intérieur.

Enfin, l'Espagne dont l'économie est en chute libre et accuse près de 20 % de chômeurs s'efforcera de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Elle assumera, la présidence du Conseil des ministres de l'U.E.

Il ne reste plus désormais aux Commissaires désignés qu'à devoir passer les examens prévus par le Parlement européen. Ce qui ne permettra guère à l'ère Barroso II de commencer effectivement avant Février. Quelle lourde mécanique, quand on sait, en outre, que la Commission doit réaliser un équilibre des fonctions en faveur des critères de savoir faire et des critères politiques acceptables par le Parlement européen. Il faut avoir présent à l'esprit, par ailleurs, le fait qu'à partir du 1^{er} novembre 2014, en vertu du Traité de Lisbonne, la Commission post-Barroso II ne sera plus composée – si on respecte ledit Traité – que d'un nombre de membres correspondant seulement aux deux tiers du

nombre des États membres, à moins qu'on ne parvienne pas à s'entendre sur ce point et que le Conseil européen statuant à l'unanimité, ne décide de modifier ce pourcentage.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le Traité de Lisbonne est tout sauf un « traité simplifié » tel qu'il a souvent été appelé publiquement après l'échec du projet de Traité constitutionnel parrainé par Valéry Giscard d'Estaing.

Laissez-moi ajouter qu'il serait logique d'espérer un peu plus du collège Barroso II que celui présidé par Barroso 1^{er}, ne serait-ce que pour une raison : le traité ne prévoit pas qu'un Barroso III puisse avoir la possibilité d'exister, la présidence de la Commission sera donc plus libre de ses mouvements.

En dehors des négociations commerciales et de l'aide au développement, pratiquement, la Commission n'aura plus à gérer des secteurs de politique extérieure qui relèvent prioritairement désormais des prérogatives de la Haute représentante.

Comme l'a remarqué un bon connaisseur de la politique européenne - Laurent Cohen-Tanugi - « L'Union européenne va devoir faire la preuve de sa capacité à relancer la « stratégie pour la croissance et l'emploi » lancée en Mars 2000 à grand fracas. Elle visait, en effet, à faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde », alors que ladite stratégie n'a jusqu'ici « produit que des résultats mitigés, inégaux d'un État membre à l'autre » et qu'elle a « notamment manqué son objectif central d'améliorer la compétitivité, la productivité et la capacité d'innovation de l'Europe ». La Commission est la première concernée par cette remarque. On attend donc de Barroso II qu'il muscle sa manière d'être au lieu de donner le sentiment de s'accommoder d'un « processus démocratique reposant sur la bonne volonté des États et qui a fini par réduire l'Union européenne à une sorte d'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ». Si, en effet, la Commission ne devait plus être la clé de voûte du système européen dont Jean Monnet et Robert Schuman, deux français précisément qui furent aux origines, Traité de Lisbonne ou pas, même, si celui-ci étend notablement le champ de la majorité qualifiée et de la codécision au profit du Parlement européen, l'entreprise communautaire changerait de nature. L'évolution régressive se ferait sournoisement, mais elle serait bien là.

Ce qui est intolérable, à mes yeux du moins, c'est cette espèce d'abdication des ambitions qui la caractérise trop souvent et que l'on ressent comme une offense à l'idée même que nous nous faisons d'un grand projet, face au monde que nous avons décrit, un monde qui bouge à la vitesse grand V, et dont le système international donne de plus en plus le sentiment de tourner en roue libre.

Nous voulons donc espérer en ce début d'année 2010 que « l'Europe » qui a été, *nolens volens*, le principal centre de civilisation de la planète depuis un millénaire saura se reprendre.

Et si je n'avais qu'un vœu à formuler ce soir, au terme de cet exposé, c'est qu'elle s'affirme effectivement, toujours plus pour ce qu'elle est ou devrait être profondément au fond de nous-mêmes : « **un rêve d'avenir partagé** »

Jean-Pierre GOUZY
10 Janvier 2010